

---

## Le plan d'évacuation en cas d'incendie

---

Suite à de récentes visites résidentielles dans la région, il en ressort que peu de résidences ont un plan d'évacuation en cas d'incendie. Voici quelques questions et réponses à ce sujet.

### ***À quoi sert un plan d'évacuation ?***

Avoir un plan d'évacuation et en faire l'exercice deux fois par année augmente nos chances de sortir sains et saufs de notre domicile en cas d'incendie. On prévient ainsi la panique et, par conséquent, les gestes imprudents, car chacun sait quoi faire et par où sortir.

### ***Que doit prévoir un plan d'évacuation ?***

Dessinez d'abord un plan de votre résidence. Indiquez, pour chaque pièce, au moins deux sorties possibles ainsi que les tracés à emprunter pour atteindre l'extérieur. Prévoyez toujours un point de rassemblement à l'extérieur. Enfin, planifiez une façon sécuritaire pour évacuer les jeunes enfants, les personnes âgées ou handicapées.

### ***Pourquoi est-il important de déterminer un point de rassemblement à l'extérieur ?***

En se regroupant tous au même endroit, on s'assure que personne ne manque à l'appel à la suite de l'évacuation. Généralement, on se rassemble à l'avant de la résidence pour que les pompiers repèrent rapidement les personnes évacuées. Cette façon de procéder évite aussi que quelqu'un ne retourne à l'intérieur pour sauver une personne qui serait déjà sortie. Ne retournez jamais dans un bâtiment en flammes; s'il reste des personnes à l'intérieur, avisez les pompiers dès leur arrivée.

### ***Qui doit faire le plan d'évacuation ?***

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous êtes responsable de faire le plan d'évacuation

de votre résidence. Il faut le planifier avec tous les occupants. Si vous habitez un immeuble à logements, vérifiez si le propriétaire a établi un plan ainsi qu'une procédure d'évacuation en cas d'urgence. Informez-vous également si des exercices d'évacuation sont prévus.

### ***En cas d'incendie, quelle est la première chose à faire ?***

Dès que l'avertisseur de fumée retentit, sortez immédiatement en suivant votre plan d'évacuation et en alertant tous les occupants. Ne vous arrêtez pas pour sauver quelques objets ou animaux domestiques. Rendez-vous au point de rassemblement prévu. Une fois tous les occupants à l'extérieur, désignez quelqu'un pour appeler les pompiers.

### ***Comment doit-on se déplacer dans la maison lorsqu'il y a beaucoup de fumée ?***

Lors d'un incendie, la meilleure façon de se déplacer est de marcher à quatre pattes le long des murs, la tête relevée. Fermez toujours les portes derrière vous pour éviter que la fumée ne se propage et pour retarder la progression des flammes. Retenez que la fumée est souvent plus mortelle que les flammes elles-mêmes.

### ***Que doit-on faire s'il est impossible de quitter une pièce lors d'un incendie ?***

Si vous êtes enfermé dans une pièce, vérifiez d'abord du revers de la main si la porte est chaude. Si oui, ne l'ouvrez pas. Bouchez le bas de la porte avec un drap, une serviette ou un vêtement pour empêcher la fumée d'entrer. Si vous avez un téléphone, composez immédiatement le 9-1-1; sinon, faites des signes à la fenêtre en l'entrouvrant et en agitant un drap, une serviette ou un vêtement. Attendez que les pompiers viennent vous chercher.